



Crédits et quotas carbone ou comment donner un prix aux émissions de CO₂



Vendredi 10 octobre 2008 / Salle F / 11h30

M. Philippe FREUND

Entreprise : BE CITIZEN
Fonction : Directeur du service carbone.

M. MICHEL DENYS

Entreprise : Groupe Carmeuse
Fonction : responsable aménagement du territoire et environnement

M. PATRICK VILLEMIN

Entreprise : Verde Dominica
Fonction : Vice-président

Le fonctionnement du marché du carbone a été présenté par M.Philippe FREUND. Le but de ce marché est de gérer les émissions de gaz à effet de serre.

Tout d'abord, il existe des quotas d'émission attribués aux entreprises. Les quotas non utilisés peuvent être revendus sur le marché à des entreprises qui sont en surémission par rapport à leur quota. Le prix des quotas est fixé en bourse. Cela permet une transparence et une équité des prix. La majeure partie du marché des quotas carbone se situe en Europe avec le marché européen des quotas : le EUA. Il existe aussi un marché du protocole de Kyoto : le AAU.

Ensuite, il existe un autre système de gestion du CO₂ : le Projet Carbone. Son but est la mise en place de projets de réduction d'émission. Les émissions ainsi réduites génèrent des crédits carbone, revendables sur le marché. Dans les pays dits du « Sud », ce mécanisme est appelé clean development mechanism (CDM ou CER en français). Dans les pays dits du « Nord », cela s'appelle joint implementation (JI ou ERU en français). Il existe une possibilité d'échange entre les différents systèmes du monde mais avec certaines restrictions (volume d'échange...).

Au niveau mondial, l'Union Européenne représente 78% des échanges d'émissions de carbone, les pays du « Sud » en représentent 21%. En 2007, les marchés mondiaux du carbone ont représenté 64 milliards de USD, avec un prix du quota européen à environ 20€ la tonne de CO₂. Les variations du prix du carbone se calquent sur le prix du pétrole et sur l'évolution du prix du charbon par rapport à celui du gaz.

Les principaux consommateurs des crédits sont les producteurs d'électricité et les industries lourdes très consommatrices d'énergie. Toutefois, les transports routiers, maritimes, le bâtiment et l'agriculture sont exclus du système des quotas, du fait de la multitude des acteurs dans ces secteurs et de la difficulté qui en découle de répartir les quotas.

A l'horizon 2012, il est prévu de rendre le système plus contraignant, d'y intégrer de nouveaux secteurs et de nouveaux gaz à effet de serre.

Michel DENYS a présenté l'entreprise Carmeuse dont la principale activité est la production de chaux et de granulats. Afin d'obtenir de la chaux, le calcaire extrait de la pierre doit être cuit, ce qui implique une consommation importante d'énergie fossile, et un rejet en grande quantité de CO₂ dans l'atmosphère, dû notamment à la réaction chimique qui permet d'obtenir de la chaux commercialisable : produire une tonne de chaux dégage 0,785 T de CO₂ dû à la décarbonatation et entre 0,22 et 0,67T de CO₂ selon le four utilisé, dû à la fourniture d'énergie.

Les enjeux pour une entreprise telle que CARMEUSE sont donc d'optimiser la production de chaux, en s'appuyant sur la politique des quotas, tout en essayant de limiter la pollution générée par l'activité.

Différentes solutions peuvent être envisagées pour répondre à ces enjeux. La première, inévitable, est le recours à l'achat de quotas d'émission sur le marché européen, pour combler le déficit de quotas.

Les autres solutions s'inscrivent davantage dans un domaine de responsabilité environnementale comme l'optimisation des fours.

Crédits et quotas carbone ou comment donner un prix aux émissions de CO₂

Vendredi 10 octobre 2008 / Salle F / 11h30

En effet, il est vérifié que la quantité de CO₂ dégagée peut être diminuée selon le type de four utilisé. Il s'agit donc pour Carmeuse d'optimiser ses fours et de bien les choisir. De plus, toujours dans un souci de diminution de l'impact sur l'environnement, le choix du fioul utilisé pour les fours peut jouer. Il est également question d'une utilisation de la biomasse, qui pourrait aider à réduire les émissions de carbone. Lors de sa présentation, Michel DENYS a également évoqué la solution de séquestration carbone, qui consiste à enfouir le CO₂ dans les strates géologiques, afin d'empêcher qu'il ne se dégage dans l'atmosphère.

Les solutions évoquées plus haut permettraient à Carmeuse d'avoir un impact plus faible sur l'environnement. Cependant, la production de chaux étant de toute façon génératrice d'une importante quantité de CO₂, il semble inévitable à cette entreprise de rester déficitaire en quotas, et il est nécessaire pour Carmeuse de bien surveiller ses émissions et de les contrôler. Pour cette raison, Carmeuse utilise une base de données et de simulation qui lui permet de suivre ses émissions de CO₂ pour pouvoir agir en conséquence, ne pas avoir de surprises lors du contrôle obligatoire effectué en mars de chaque année, et de s'appuyer de façon optimale sur le marché européen.

Les enjeux cités plus haut ont donc amené des solutions. Cependant, la réponse à ces enjeux doit faire face à des obstacles. En effet, un des problèmes auxquels Carmeuse est confronté est le fait que le coût du carbone sur le marché a un impact certain sur le prix de vente de la chaux, d'où une éventuelle augmentation des prix de la chaux, que les clients n'accepteraient pas. Ceci pourrait également créer un phénomène de « dumping » du carbone car les clients pourraient se replier sur les pays qui n'ont pas de contraintes au niveau de leurs émissions de carbone, pour acheter de la chaux qui sera forcément moins chère que celle du marché européen.

L'exemple de l'entreprise Carmeuse souligne le fait qu'il est possible d'être en déficit de quotas de carbone et que le marché européen offre des solutions aux entreprises dans cette situation.

Cependant, pour d'autres acteurs, le carbone peut être une opportunité. C'est le cas de Verde Dominica, dont Patrick VILLEMEN a fait la présentation au cours de l'atelier. Verde Dominica est un projet de République Dominicaine de compostage de déchets verts dans le but de vendre du compost aux agriculteurs locaux mais surtout de vendre des crédits carbone. En effet, le compostage permet d'éviter la fermentation de ces déchets et ainsi, d'éviter la production de méthane, gaz à effet de serre 21 fois plus puissant que le CO₂. Le pouvoir d'effet de serre ainsi économisé est revendable sous forme de crédits carbone.

L'enjeu pour Verde Dominica est donc de mener à bien ce projet de décharge CDM (clean development mechanism) qui, avec l'obtention d'un apport financier, permettrait de réduire la pollution et d'en tirer des revenus. En plus des aspects financiers et environnementaux, un aspect social du projet ne peut être nié. En effet, ce projet mené à bien sera un exemple pour le pays, une opportunité pour les PED, et aidera le développement local.

Ce projet de production de crédits carbone a donc un impact positif sur l'environnement, et incarne une solution ingénieuse pour réduire l'émission des gaz à effet de serre.

Toutefois, l'obtention des crédits carbone nécessite de nombreuses étapes, un formalisme rigoureux et des contrôles à plusieurs niveaux. En effet, le cycle d'un projet CDM comme celui-ci se compose de nombreuses étapes telles que préparation et analyse du projet, rédaction de documents descriptifs prouvant que le projet ne peut se faire qu'avec un appui carbone. Le pays dans lequel se réalise le projet doit ensuite donner sa validation, sans laquelle le projet doit être arrêté. Cette validation est suivie par la pré-commercialisation du projet puis l'enregistrement auprès des Nations Unies. Toutes ces démarches aboutissent à la mise en œuvre du projet et d'un suivi au cours du temps pour pouvoir générer les crédits carbone.

En plus de ces obstacles « administratifs » à la réalisation du projet, certains risques ne sont pas négligeables. Par exemple, le prix du compost

peut être un risque s'il est élevé, et le projet ne devient intéressant financièrement que s'il est possible de vendre le compost créé dans le cadre du projet. En plus des risques financiers, il existe des risques technologiques et météorologiques.

Il y a donc différentes façons d'être acteur sur le marché du carbone. Certains acteurs, tels que l'entreprise Carmeuse, y ont recours afin de combler leur déficit de quotas carbone et pouvoir continuer à développer leurs activités. D'autres acteurs, tels que Verde Dominica, utilisent le marché comme moyen de générer un revenu. Le marché du carbone peut donc permettre à des entreprises de dégager de nouveaux profits tout en étant responsable écologiquement.

La volonté affichée de nombreux Etats de s'engager sur le marché du carbone permettra sûrement à l'avenir aux entreprises européennes d'être moins isolées et concurrencées par les pays sans contrainte carbone actuellement. L'augmentation du nombre d'acteurs sur ce marché permettra une plus grande responsabilisation des entreprises, et aura de ce fait un impact plus fort sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.